



CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 24 MARS 2016

ALLOCUTION INTRODUCTIVE DU PRÉSIDENT ARY CHALUS

Mes chers collègues,

Nous voilà réunis à nouveau pour statuer sur de nouvelles délibérations qui vont engager l'avenir de nos concitoyens.

En effet, nous entrons enfin dans le vif du sujet puisque nous allons aujourd'hui débattre principalement des orientations budgétaires de l'année 2016, le premier exercice comptable de notre mandature.

Je veux rappeler le contexte contraignant, parfois même de franche hostilité, dans lequel la majorité politique régionale, que près de 100 000 Guadeloupéens ont choisie, doit intervenir.

Je commencerai par la fin, par le plus récent, encore présent dans l'actualité.

Un nouveau président a été élu à la Présidence du Comité de surveillance du Port.

Je l'ai félicité pour son élection et souhaité que sa présidence soit placée sous le sceau des intérêts de la Guadeloupe, sous le sceau de l'intérêt général.

À cet égard, et sur ces deux critères, je pense que la population aurait été plus rassurée si cette élection avait conforté leur volonté, exprimée il y a seulement trois mois.

Loin de s'inscrire dans la volonté d'exercer un mandat de plus. Ma candidature se situait pleinement dans mon projet d'élaborer une politique économique renouvelée.

Face à ce projet cohérent, conduit en synergie, certains ont préféré la voie des intérêts particuliers.

J'ai été candidat par fidélité au choix exprimé par les citoyens, pour une cohérence de la politique économique régionale, et dans un souci d'apaisement.

Ce n'est pas Ary Chalus qui était en cause, mais l'intérêt de la Guadeloupe. Et c'est ce critère qui doit conduire chacun à s'interroger.

Ceux qui ont participé à ce résultat, de près ou de loin, directement ou pas, qui ont influencé peuvent interroger leur conscience.

Je ne vous apprendrai rien si je vous dis que j'ai peu apprécié le rôle de l'État.

Attention, je ne dénie à quiconque d'exercer son droit de vote. Simplement, il faut que chacun comprenne et assume la signification de son vote.

Lorsque les institutions de la République confient à la Région, en tant que collectivité territoriale, la responsabilité de conduire la politique économique en Guadeloupe, est-il cohérent que l'État se dresse pour empêcher que le représentant de la Région puisse diriger le port ?

N'est-ce pas une entrave, dans une Région où l'import-export est d'une importance capitale, faisant du port un instrument essentiel de la politique de développement économique.

Ce faisant, l'État ne craint-il pas d'apparaître comme un opposant à la politique régionale.

La Guadeloupe doit-elle comprendre que l'État conteste le résultat du scrutin de décembre et que désormais, là où l'État se comportait en allié de la Région, il se comportera désormais en opposant ?

Je crois qu'il appartient au Gouvernement, au plus haut niveau, de répondre à cette question.

En tout cas pour ma part, je veux dire solennellement que dans ce fauteuil de président de Région, je ne représente aucun parti politique, je représente la Guadeloupe.

Je représente toute la Guadeloupe. Y compris les citoyens qui ont voté pour d'autres candidats. Y compris les citoyens qui se sont abstenus.

En cette année où nous célébrons les 70 ans de la départementalisation, après les grandes lois de la décentralisation et enfin à l'heure nous avons la responsabilité de réussir la nouvelle organisation territoriale de la République,

Le rôle de l'État n'est pas de remettre ainsi en cause un des principes fondateurs de la République qui est celui de la neutralité.

Nous avons eu à subir les effets de la centralisation avant 1982. Mais depuis, en décentralisation, dans leurs domaines de compétences, les décisions des collectivités s'imposent à l'État et à ses représentants.

Car ici, majorité et minorité, nous nous sommes engagés à défendre les intérêts de la Région Guadeloupe.

Pour clore cette affaire, en ce qui me concerne, je suis serein et je souhaite au nouveau président Philippe Khalil de réussir sans sa mission pour le pays.

J'aurai à revenir dans mon discours de politique générale que je prononcerai pour le vote du budget primitif sur d'autres aspects de la vie locale que j'ai eu à découvrir depuis ma prise de fonction.

Passons maintenant à nos orientations budgétaires.

Mes chers collègues,

J'en suis arrivé à la conclusion que l'ancien exécutif était tellement persuadé qu'il allait perdre les élections, qu'il a fait à peu près tout ce qu'il pouvait pour nous rendre la tâche plus rude.

En effet, dans l'héritage qui nous a été laissé, le passif écrase l'actif.

Pendant une décennie on nous a dit que nous avions un expert à la tête de la Région.

Mais la réalité nous enseigne le contraire. D'ailleurs, nous attendons patiemment les résultats de l'audit financier de la collectivité.

Ce n'est pas moi qui le dis. C'est toute la signification des observations de la Chambre régionale des comptes sur la gestion financière.

- La situation que nous avons trouvée à la Région est extrêmement grave.

Elle se caractérise par des engagements considérables, sans que les moyens de financements aient été prévus.

En effet, les pratiques, en vigueur ces dernières années, s'apparentent à de la cavalerie, pratique qui consiste d'une part à emprunter pour payer des emprunts précédents en embellissant la situation financière et d'autre part à engager imprudemment la collectivité régionale sur des niveaux de dépenses insoutenables en pratiquant avec outrage les procédures d'autorisation de programme et d'engagement.

- Enfin, la situation que nous avons trouvée à la Région est extrêmement grave pour une troisième raison.

En effet, on peut se demander où se trouve la limite de légalité et de démocratie lorsqu'une équipe battue laisse derrière elle des engagements, qui couvriraient bien au-delà, la durée du mandat suivant, ce qui interdirait à l'équipe élue de mettre en place la politique pour laquelle elle a été élue par la population.

Vous l'avez compris chers collègues, les orientations budgétaires de 2016 seront celles de la remise en état de la Région, dont des pans entiers ont été laissés en piteux état financier.

Nous aurons surtout à nous assurer que les entreprises ayant réalisé des travaux pour la Région, sont payées !

Nous arrivons à la Région comme des reconSTRUCTEURS après une catastrophe, mais qui n'est pas une catastrophe naturelle. C'est une catastrophe qui a été patiemment organisée, construite, année après année... Par un véritable expert en la matière.

Les orientations budgétaires qui vous sont présentées reprennent le réalisme et la sincérité budgétaire, principes de base en finances publiques.

La difficulté de cette année 2016, qui est une année de transition, provient de la multitude d'opérations précédemment lancées en 2014 et 2015.

Les autorisations de programme pour être réalisables doivent être inscrites au budget régional sous forme de crédits de paiements. Et pour cela, il faut que les recettes de la collectivité soient suffisantes.

À titre d'exemple, les travaux du pont de Saint-Claude ont débuté la semaine de l'élection de décembre 2015, sans aucune recette disponible ni prise en compte de la capacité financière de la Région. Pour la déviation de la Boucan Sainte-Rose (80 millions d'euros), dont le démarrage des travaux a été prévu en 2016, elle est subordonnée à des acquisitions foncières pour des parcelles dont des propriétaires ne sont même pas encore identifiés !

Donc, avant de proposer des dépenses nouvelles, nous devons honorer plusieurs millions d'euros de factures en instance de règlement, donc non payées.

Cela nous conduit à opérer des arbitrages sur les dépenses nouvelles, afin de présenter des orientations budgétaires sincères et réalisables.

La situation nécessite non seulement des arbitrages mais aussi une véritable réorientation des actions, des plans, des schémas de la collectivité régionale qui seront certes modifiés, mais sans pénaliser les entreprises.

En effet, en 2016, l'une de nos priorités sera le paiement des entreprises ayant déjà réalisé des prestations et des travaux.

Il n'est pas question que les entreprises locales soient les victimes des opérations électoralistes.

Mon premier objectif sera la réduction des délais de paiement aux entreprises. Cependant, il nous appartient de ne pas mettre en péril l'équilibre financier de la collectivité. Nous devons donc là où c'est possible, réduire nos dépenses et réduire le train de vie de la collectivité.

À juste titre, le récent rapport de la Chambre régionale des comptes a appelé notre attention sur la dérive des dépenses de fonctionnement observée durant les deux dernières mandatures.

Toutefois, nous devons nous doter des moyens humains supplémentaires lorsqu'il s'agit en réalité d'un investissement pour l'avenir.

Nous recruterons ainsi le personnel nécessaire pour remplir efficacement notre mission en matière de gestion des fonds européens.

De même que nous avons créé un poste de chargé de mission dont le but est de nous assurer du maintien de l'efficacité de la politique régionale lorsqu'elle est en partie déléguée à ce qu'on appelle communément des organismes satellites.

La nouvelle planification des efforts d'investissement de la collectivité tiendra également compte des projets des communes qui ont, elles aussi, ont de réels besoins sur leur territoire.

Nous redéfinirons donc ensemble, avec les communes et leurs groupements, les actions prioritaires qui entrent dans le cadre de la nouvelle politique régionale.

C'est sur la base de cette concertation que nous proposerons le nouveau plan pluriannuel de la collectivité régionale, qui sera le point de départ d'une nouvelle politique d'investissement pour la durée du mandat.

Ces orientations marquent bien une rupture. C'est une rupture politique, c'est une rupture dans la gestion et c'est une rupture dans la méthode.

S'agissant des priorités, nous les connaissons depuis tantôt.

Il y a d'abord les urgences imposées par les carences du passé : C'est la gestion de l'eau, celle des déchets ou encore la question du transport interurbain.

Il y a ensuite les évolutions imposées par la loi pour une Nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRÉ, qui renforce le rôle des régions en étendant le champ de leurs responsabilités.

Il y a enfin l'essentiel, à savoir le projet qui a été validé par les Guadeloupéens le 13 décembre 2015.

Afin de promouvoir une politique de développement efficace, notre objectif premier sera de rendre la Guadeloupe plus attractive, plus attractive pour les investisseurs et pour les visiteurs.

Outre les urgences déjà signalées, eau, déchets, nous devons améliorer la sécurité et notre niveau d'équipement sur le territoire. Cela passe autant par la remise à niveau de l'équipement hospitalier que par la remise aux normes sismiques des bâtiments publics.

Une autre exigence est une politique d'aménagement du territoire qui élimine les poches de sous-développement pour atteindre un nouvel équilibre, plus favorable aux communes îles de l'archipel (Marie-Galante, les Saintes, la Désirade).

Dans une Guadeloupe plus attractive, il sera plus facile de mettre en œuvre une politique de développement durable.

Pour atteindre cet objectif, nous devons améliorer la performance de la Guadeloupe en matière de formation, initiale et professionnelle, comme en matière d'insertion.

Pour la gestion des lycées, une convention tripartite définira les nouvelles relations de la Région avec le Rectorat et les Établissements Publics Locaux d'Éducation (EPLÉ).

Avec la loi NOTRÉ, la Région dispose d'une compétence de coordination des acteurs du service public de l'emploi, visant à permettre une meilleure territorialisation des politiques d'emploi.

S'agissant de l'enseignement supérieur, la loi nous confie l'élaboration du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

- Augmenter le financement des bourses doctorales et favoriser l'accueil de doctorants et de post-doctorants au sein de la collectivité.

Ces dispositifs préparent le terrain pour la politique de croissance verte et bleue, basée sur une agriculture, une pêche et une aquaculture qui allient productions traditionnelles et modernité d'exploitation, qui cumulent qualité et compétitivité.

- La concrétisation du MIR (marché d'intérêt régional) et la construction des locaux des organisations agricoles.

Le tourisme et l'hôtellerie bénéficieront de ces politiques d'attractivité du territoire et de meilleure qualité de la production locale.

- Flécher les investissements pour assurer la croissance du secteur.

Enfin, la coopération internationale que nous entendons développer doit constituer une source de croissance des échanges économiques et culturels que nous aurions tort de négliger plus longtemps.

CONCLUSION

Pour synthétiser mon intervention, et conclure, je dirai ceci.

Nous allons relever un triple défi :

Nous devons garder les pieds ancrés dans un présent quotidien qui contient une part d'héritage, lourd à assumer.

En même temps, il nous faut exécuter le programme de mandature, avec les orientations budgétaires de 2016.

En troisième lieu, nous devons nous projeter pour préparer le long terme, en imaginant la Guadeloupe de 2030.

Dès lors, nous devons prendre en considération la situation financière dégradée de la collectivité régionale en décembre 2015 et nous attacher à rétablir au plus vite les équilibres nécessaires.

À cela s'ajoutent enfin deux exigences.

- D'une part, ingérer les effets de la loi NOTRé et des missions nouvelles qui nous sont conférées

- Et d'autre part, il nous faut amortir les conséquences de la baisse des concours de l'État, en net recul.

Nous remettrons donc de l'ordre dans les finances.

Nous assurerons le paiement aux entreprises pour ne pas mettre l'activité économique en péril

Nous actualiserons le plan pluriannuel d'investissements en procédant aux arbitrages nécessaires

En somme, nous assainirons la situation pour engager le changement.

Voilà chers collègues, ce que je souhaitais vous dire, en ouverture de cette séance, avant que nous n'abordions le débat sur les orientations budgétaires de l'année 2016.

Je vous remercie de votre attention.

Ary Chalus

Président du Conseil Régional de Guadeloupe